

RESPONSABILITÉS DE L'EMPLOYEUR EN ÉLECTRICITÉ.

Durée

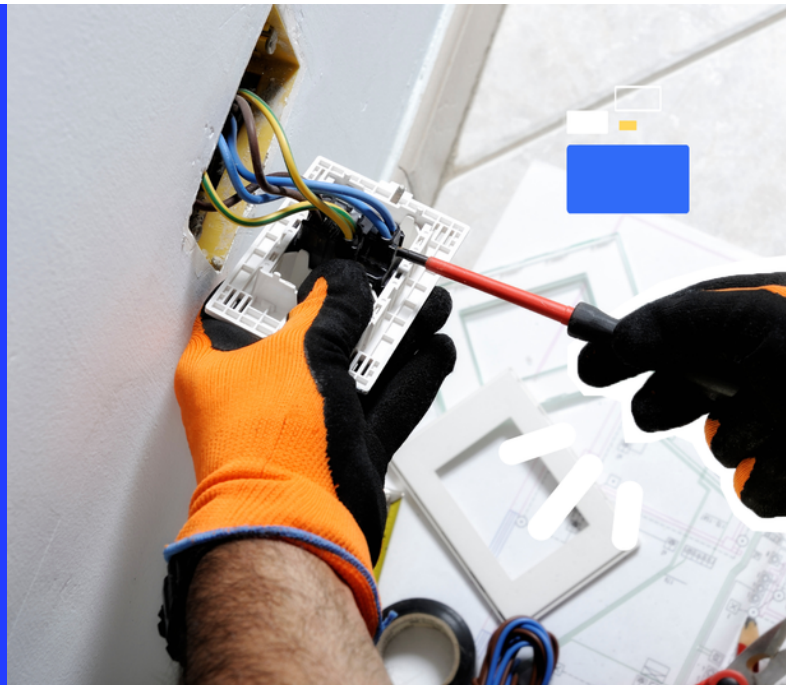
7.00 heures (1 jour)

Profils des apprenants

- Dirigeants d'entreprise
- Responsables techniques, maintenance ou travaux
- Responsables QHSE / prévention
- Responsables RH
- Encadrants de proximité

Prérequis

- Aucun prérequis technique
- Exercer une fonction impliquant des responsabilités organisationnelles ou décisionnelles en matière de sécurité



Processus :

Recueil de besoin, validation prérequis, devis/convention, convocation. Pour toute inscription contacter notre service commercial sur contact@axio-protech.com. Délai d'accès: 3 semaines. Personnalisation via DUERP/consignes site.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap :

Pour les personnes en situation de handicap, nous étudions les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser leur apprentissage à travers un questionnaire avant formation. Nous nous appuyons également sur un réseau de partenaires locaux.

Contact référent handicap: maud.hoffmann@axio-formation.com.

Qualité et indicateurs de résultats :

Taux de présence VS taux d'abandon, taux de satisfaction à chaud et à froid, taux de réussite à l'évaluation finale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES.

- Identifier les obligations réglementaires de l'employeur en matière de risque électrique
- Comprendre les enjeux de la norme NF C 18-510
- Définir une politique de prévention du risque électrique adaptée à son organisation
- Mettre en place un processus de gestion des habilitations électriques (délivrance, suivi, renouvellement, retrait)
- Évaluer les risques électriques et les intégrer dans le DUERP
- Assurer la traçabilité documentaire et la conformité en cas de contrôle ou d'accident
- Analyser les responsabilités en cas d'incident ou d'accident (civile et pénale)

CONTENU DE LA FORMATION.



1. Cadre réglementaire et normatif

- Principes généraux de prévention (Code du travail)
- Obligations de l'employeur (articles R.4544-9 à R.4544-11-2)
- Notions clés de la norme NF C 18-510
- Différence entre obligation de moyens et obligation de résultat
- Rôle des acteurs internes et externes (inspection du travail, CARSAT, etc.)

2. Comprendre le risque électrique

- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Analyse des situations à risque (travaux, voisinage, maintenance, exploitation)
- Accidents types et retours d'expérience
- Identification des facteurs aggravants

3. Organisation de la prévention

- Évaluation du risque électrique
- Intégration dans le DUERP
- Définition des mesures de prévention : techniques, organisationnelles, humaines
- Gestion des entreprises extérieures et de la coactivité
- Cas des intérimaires et sous-traitants

4. Gestion des habilitations électriques

- Définition et rôle de l'habilitation électrique
- Distinction entre : formation, avis, titre d'habilitation et décision employeur
- Choix des niveaux d'habilitation selon les postes
- Processus complet : Analyse des besoins, Formation, Délivrance, Suivi et renouvellement,
- Suspension ou retrait
- Traçabilité et archivage

5. Responsabilités de l'employeur

- Responsabilité civile et pénale
- Faute inexcusable de l'employeur
- Études de cas jurisprudentiels
- Rôle de la délégation de pouvoir

CONTENU DE LA **FORMATION.**

6. Gestion d'un accident ou d'un incident

- Conduite à tenir en cas d'accident électrique
- Analyse des causes
- Actions correctives et préventives
- Gestion documentaire et obligations déclaratives

7. Outils pratiques et mise en application

- Élaboration d'une matrice habilitation / poste
- Mise en place d'une procédure interne
- Construction d'un plan d'action adapté à l'entreprise
- Étude de cas : analyse d'une situation réelle



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE.

Notre équipe pédagogique maîtrise l'ensemble des sujets proposés à la formation. Nous construisons nos programmes en identifiant les besoins en compétences des futurs apprenants et en collaboration avec nos experts métiers.

Pour tout besoin lié à la pédagogie, notre référente est Maud :

maud.hoffmann@axio-formation.com

(également référente handicap)

Pour tout besoin d'ordre administratif ou logistique, notre référente est Emilie :

emilie.vannieuwenborg@axio-formation.com



Moyens pédagogiques et techniques

- **En présentiel** : Accueil des participants dans une salle dédiée à la formation ou en entreprise - Documents supports de formation projetés - Etudes de cas concrets - Quizz et activités collectives en salle - Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- **En distanciel** : Classes virtuelles via l'interface Digiforma - Support de formation partagé - Activités d'entraînement en synchrone - Etudes de cas concrets - Messagerie instantanée permettant de dialoguer avec le formateur et les autres apprenants (si collectif)

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles d'émargement
- Autoévaluations de niveau en début et fin de formation
- Evaluation d'entraînement tout au long de la formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid
- Remise d'une attestation de complétion en fin de formation
- Évaluation finale des acquis permettant de vérifier la compréhension des obligations réglementaires de l'employeur, l'identification des responsabilités en matière de risque électrique et la capacité à mettre en place une organisation conforme en entreprise, réalisée le jour de la formation, en fin de session, comprenant : Une étude de cas portant sur la gestion des habilitations électriques et l'analyse d'une situation à risque - Un questionnaire de validation des acquis réglementaires, organisationnels et préventifs
- Cette formation ne permet pas la délivrance d'une habilitation électrique au sens de la norme NF C 18-510. L'organisme Axio PROTECH accompagne les participants dans la compréhension des obligations réglementaires et des bonnes pratiques organisationnelles. L'employeur demeure responsable de la délivrance des habilitations, de l'évaluation des compétences et de l'application des procédures internes.

